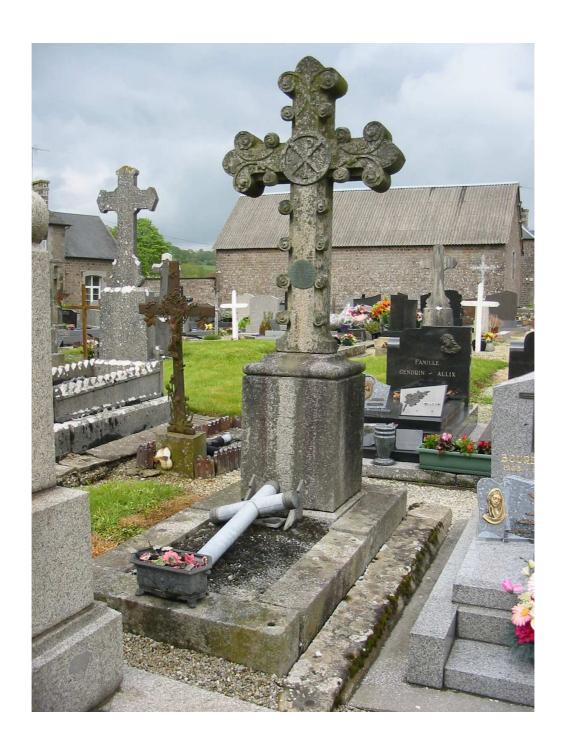
£es cimetières de Montabot



Des lieux où se raconte la vie

La commune de Montabot disposait de sites funéraires différents : l'un réservé aux paroissiens catholiques, le second, aux protestants, ce dernier n'étant plus utilisé depuis 1894. Une question se pose : les protestants sont présents depuis le milieu du XVI^e siècle. La révocation de l'édit de Nantes va les faire entrer dans la clandestinité. Or, chaque individu est confronté à un moment ou un autre de sa vie à la mort. Les familles réformées avaient pris l'habitude d'enterrer les leurs dans leurs propriétés, le plus souvent dans les jardins. Des pierres tumulaires isolées peuvent encore être conservées.

Le cimetière autour de l'église :

Le site funéraire autour de l'église a cédé de la place lorsqu'il fut décidé de construire une sacristie au XVIII^e et les deux chapelles du transept au XIX^e. Les sapins qui y étaient plantés, tels qu'ils apparaissent sur des cartes postales anciennes ont été coupés.

Deux accès principaux y sont pratiqués, l'un à l'ouest, l'autre au sud. Deux petits ifs soulignent l'accès ouest du champ sépulcral. L'if sud-ouest mesure 2,62 mètre de circonférence ; celui du nord-ouest : 3,10 mètre. Il n'y a aucune trace d'if funéraire multiséculaire.

La croix du cimetière, fin XVIII^e ou début XIX^e siècle, se dresse au cœur du carré sud-ouest. Un triple emmarchement porte un dé cubique. Le fût carré se dresse d'un seul jet et sert d'appui à un croisillon de même profil. Des traces d'agrafes subsistent pour relier les degrés de l'emmarchement.

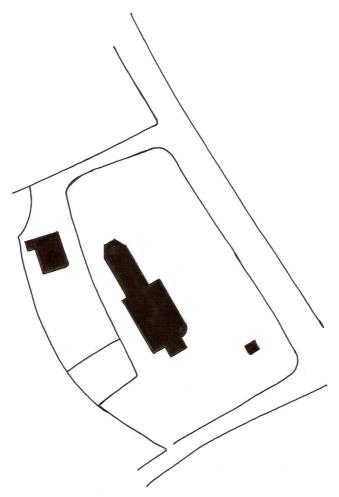
L'implantation du monument aux morts apporte sa contribution à l'évolution paysagère et architecturale du site.

La pression des lotissements contemporains font craindre pour les monuments anciens. La banalisation du site entraînerait inexorablement un appauvrissement très net du caractère de cet ensemble où se concentre l'histoire de la commune.

Pierre de fondation :

Une pierre gravée était encore visible dans le mur de la chapelle nord, au dessus de la porte d'entrée : cy gist vénérable personne Messire Guille Delaulne, pbre, en son vivant vicaire de Montabot, lequel fonda en cette église pour faire dire et célébrer afin que par cette....tous les dimanches et aux festes. ¹

¹ Cette pierre de fondation a été retranscrite par monsieur Albert Lepelletier dans son ouvrage « une petite commune rurale » en 1932. Il est probable que ce ne soit pas Messire mais Maître, titre accoutumé qui fut employé.



Ancienne église et son cimetière

Ce plan démontre déjà qu'en 1827 le cimetière avait été modifié sur plusieurs de ses côtés. L'arc de cercle, situé à l'arrière de l'ancienne maison d'école et d'habitation du vicaire, pourrait correspondre à l'ancien périmètre de la nécropole locale. Celle-ci doit être ancienne : des pierres de tuffeau, très souvent employées pour les sarcophages, sont enchâssées dans la maçonnerie de la chapelle nord. Les flancs longeant les routes correspondent aux travaux d'arpentage du XIX^e. Les deux jambages de la baie du sud-ouest de la nef, au-dessus de l'ancienne porte d'entrée de l'église primitive, portent des éléments gravés en creux « ONNE / IESME JOU / IVMR JEC / CY / O Y / I Y QUE » qui ne permettent aucune analyse.

Eglise, espace funéraire :

Il est aisé de vérifier que nombre de personnes furent inhumées dans l'église paroissiale. Adultes et enfants y ont été accueillis.

Parmi les quels :

Maitre Charles Talbot, prêtre, inhumé dans l'église le 22 octobre 1651.

Martin Godard, inhumé le 28 juin 1652.

David Lohier, fils de Guillaume, le 12 juillet 1652.

Guillaume Le Tellier, inhumé le 27 juillet 1653.

Michel Turpin sieur de la Giffardière, 73 ans, est inhumé dans l'église le 10 août 1725, par le curé de Margueray.

Maître Jean Duval-Destin, prêtre, ancien curé de ce lieu, 90 ans, est inhumé dans le chœur, par le curé de la 1^{ère} portion de Gouvets, le 19 mars 1748.

Nicolas Turpin, sieur de la Giffardière, ancien officier chez le roi, âgé d'environ 72 ans, a été inhumé dans l'église de ce lieu le 21 avril 1772 par Me Jean-Guillaume Criquet, curé de Gouvets, en présence de MM les curés de Percy, Le Chefresne, Tessy, Pont-Farcy et autres prêtres soussignés.

Jean-Baptiste Turpin, sieur de la Manselière, licencié en droit, bourgeois de Caen, 37 ans, inhumé dans l'église, le 7 septembre 1777, par M^e Jean-Guillaume Criquet, curé de Gouvets, en présence d'Alleaume, curé de Beaucoudrey; Lemonnier, curé de cette paroisse et de plusieurs autres.

Il est impensable que sur l'ensemble des défunts inhumés aucune pierre n'est été posée sur les sépultures. Aune plate tombe ancienne n'est visible. Sont-elles recouvertes par le dallage contemporain?

Les registres de catholicité :

L'église a depuis le XVI^e siècle tenu des registres de baptême, naissance, mariage (BMS). Les productions de l'ancien régime ont été transmises aux communes à la Révolution. De nouveaux registres appelés « registres de catholicité » ont été créés à la réouverture des églises au début du XIX^e siècle. Ils constituent la source la plus importante du XIX^e siècle pour les sépultures. Peu de communes disposent de registre de concessions avec localisation.

En voici quelques exemples :

Inhumation de Victoire Lair, fille de feu Charles et de feue Françoise Lair, épouse de François Le Villain, décédée en odeur de sainteté, dans sa 83^e année.

Inhumation le 30 mai 1871 de Thomas-Grégoire Larsonneur dit les domaines, né au Chefresne, de feu Thomas et de Marie Rault, village du Boscq, âgé de 80 ans, par Forest, curé, en présence de Georges Pichard, vicaire. C'était un homme de bien dans toute la force du terme.

Inhumation le 27 septembre 1871 d'Arsène Lechevrel, fils de feu François et de feue madeleine Gendrin, âgé de 46 ans, fondateur d'une rente de 20 francs pour les pauvres de la paroisse.

Inhumation le 26 décembre 1871 d'Adolphe Delaune, élève de philosophie au collège de Saint-Lô, décédé d'hier à la maison d'école, fils de Prosper et de marie Hervieu, âgé de 20 ans.

Inhumation le 24 décembre 1876 de l'abbé Pierre Forest, né à saint-Vigor-des-Monts, fils de feu Pierre-Thomas et de feue Marie-Jeanne Mauger, inhumé dans le cimetière par Lelandais, curé doyen de Percy, en présence des curés de Beslon, La Colombe, Margueray et de M Hurel dit La Fourrière et de la population entière de Montabot, par sa présence a voulu donner à son vénéré pasteur ce dernier gage de son regret et de son estime. Il y avait près de 45 ans que M Forest était curé à Montabot, où il laisse, avec de vifs regrets, un souvenir de piété et de sainteté qui restera toujours dans le cœur de ceux qui l'ont connu. Que Dieu mette au ciel l'âme de son pieux ministre!

Cimetière paroissial puis communal :

Le site s'organise autour de l'église depuis les origines. Ce dortoir fut, avant que l'on introduise les monuments funéraires en grand nombre, un verger où les pommiers croissaient et produisaient du revenu au trésor de l'église en complément de l'herbe fauchée et allouée chaque année au plus enchérisseur. Deux petits ifs funéraires se dressent de part et d'autre de l'entrée ouest. Un troisième a été planté en 2000, à l'entrée méridionale. Les archidiacres entre le XVIII^e et le XVIII^e siècle, le visitent régulièrement. Les procès-verbaux conservés font, le plus souvent état d'un cimetière assez bien clos et fermé. Il est cependant nécessaire en 1684 de continuer la confection du fossé pour séparer le bâtiment où sont logés le vicaire et la maison d'école. Il n'y a qu'une seule brèche à combler en 1683. Il est demandé à ce qu'il soit pris 10 ou 12 pieds du cimetière, en 1685, pour agrandir le jardin du sieur vicaire, attendu que le cimetière est encore plus grand que nécessaire et qu'on a pas encore enterré de corps en ce lieu là. Le cimetière est en bon état en 1686. Il est bien clos et fermé en 1689 et c'est toujours le cas en 1704. Le cimetière perd de la surface au début du XVIIIe afin d'assurer la construction de la sacristie, comme l'atteste la pierre gravée « FFPM 1713 IDVE ». Le cimetière a besoin d'être mieux conservé en 1717. L'herbe en sera bannie pour achever d'entretenir les clôtures. Il est bien conservé en 1725. Son état se modifie en 1728 où l'archidiacre le trouve mal fermé parce que les barreaux qui le ferme sont trop courts. Il est à nouveau bien conservé en 1734. Le site est sans doute mis à contribution lors de l'édification de la tour en 1738 qui s'élève à la place de l'ancien portail.

La fabrique fait une dépense de 10,55 francs, le 24 mars 1817, pour réparer la clôture de la haie vive du cimetière. Les quatre pommiers à remplacer cette même année sont estimés à 4 francs. Ce qui prouve une nouvelle fois que le site sépulcral était bien planté de pommiers et que l'on bannissait l'herbe. Les fruits du cimetière ne rapportent plus rien dans le budget la fabrique de 1820 alors que ces mêmes fruits et l'herbe étaient estimés, le 14 mai 1811, à 6 francs de revenu annuel sur un budget total de 86,60 francs. ²L'herbe du cimetière rapporte toujours 6 francs le 29 mai 1819.

La fabrique décide le 7 janvier 1844 de vendre aux enchères trente-trois arbres situés sur le cimetière, la pièce des landes, la petite pièce et le petit pray, donnés par monsieur Crespin. L'adjudication est consentie à Félix Foucher, teinturier à Percy, pour la somme de 405 francs.

Le cimetière, d'après l'enquête réalisée en 1845, n'a pas de clôture suffisante. 3

² La population est de 772 habitants en 1811.

³ Etat des édifices, églises et presbytères : archives du diocèse de Coutances et Avranches à Coutances.

La croix dressée à la Hullerie se trouvait auparavant dans le cimetière, sans qu'il soit possible d'affirmer si elle était l'ancienne croix du cimetière devenue inutile lorsqu'il fut décidé de dresser celle qui s'y trouve encore. Voici ce qui est consigné dans le registre de la fabrique : procès-verbal de la bénédiction de la petite croix restée longtemps dans le cimetière sans croisillon et enfin ornée d'un nouveau par les soins de la fabrique. Le 3 juin 1855, en présence d'un peuple nombreux, M le curé de Percy a bénit, d'après l'autorisation de Monseigneur l'illustrissime et révérendissime Jacques-Louis Daniel, une croix transportée du cimetière de Montabot où elle était inutile, à la Hullerie, sur le terrain de monsieur Bossard, y consentant. Signatures : Forest, Delaune, Bossard.⁴

Le conseil municipal fait le constat, le 7 mai 1854, que la clôture du cimetière faite en masse de terre est détruite à beaucoup d'endroits et dans un si mauvais état qu'elle ne peut empêcher les animaux, même dans l'aspect le plus dégoutant, de pénétrer dans le cimetière. Il est décidé de remplacer la masse par une clôture en aubépine et que les débris de l'ancienne clôture seront transportés dans le chemin vicinal entre la Hullerie et l'église. Les travaux sont évalués à 130 francs.

Le conseil de fabrique, à l'instigation du curé, considérant que l'église du lieu est trop petite pour la population; qu'en particulier le chœur est trop étroit pour faire convenablement les cérémonies religieuses; que les deux petits autels sont obstrués par des bancs trop multipliés et trop rapprochés; qu'il serait très utile de construire deux petites chapelles à annexer à l'église en lui donnant la forme d'une croix. ⁵C'est ainsi qu'une partie du cimetière va être retranchée pour permettre l'édification des deux chapelles du transept.

Toute la partie nord-ouest est appropriée, sur décision en date du 10 avril 1870, pour pouvoir y enterrer les morts en la mettant au niveau des portes de l'église.

Des clôtures en haies vives sont prévues sur une longueur de 100 mètres ainsi que trois doubles barrières avec leurs piliers de granit pour fermer les 3 entrées du cimetière. L'ensemble des travaux est évalué à 940 francs. C'est l'année aussi où le site funéraire cède en contre partie la place nécessaire à l'édification des deux chapelles du transept.

Les deux barrières qui ferment le champ sépulcral, à l'ouest et au sud, doivent être remplacées, tant leur état de vétusté est grand le 20 janvier 1878. Une clôture de bois de chêne est prévue, à la barrière de l'ouest, sur 16 mètres, pour une somme de 150 francs.

Ce n'est qu'à partir du 9 février 1879 que le conseil municipal créée les concessions, considérant que ces concessions de terrain pour des sépultures distinctes et privées, en répondant aux sentiments pieux des familles qui veulent conserver la mémoire de leurs morts, ont pour objet d'augmenter les ressources des communes et des établissements charitables. Considérant aussi que l'étendue du cimetière permet d'accueillir les demandes de concessions, il crée des concessions perpétuelles, hors rang à 200 francs, au rang à 100 francs ; des trentenaires hors rang à 30 francs, les mêmes au rang à 20 francs ; et enfin des temporaires, à 15 ans, à 2,50 francs. ⁶

Les travaux dans le cimetière vont à partir de 1892 être consacrés à la confection des murs. Le premier devis estimatif soumit au conseil municipal le 3 juillet 1892, fait état d'une dépense de 1600 francs pour séparer le cimetière de l'école et des deux routes.

Léon Ficet réalise pour 900 francs de travaux, fournitures et maçonneries. La réception en est faite le 4 décembre 1892.

Le couronnement du mur en granit est décidé en avril 1893, du fait que les pierres de pays ou les briques se détériorent. Une somme de 400 francs est engagée.

Une somme de 266,67 francs est votée afin de terminer la partie du mur, non couverte, du cimetière le séparant de l'école, le 16 juin 1895.

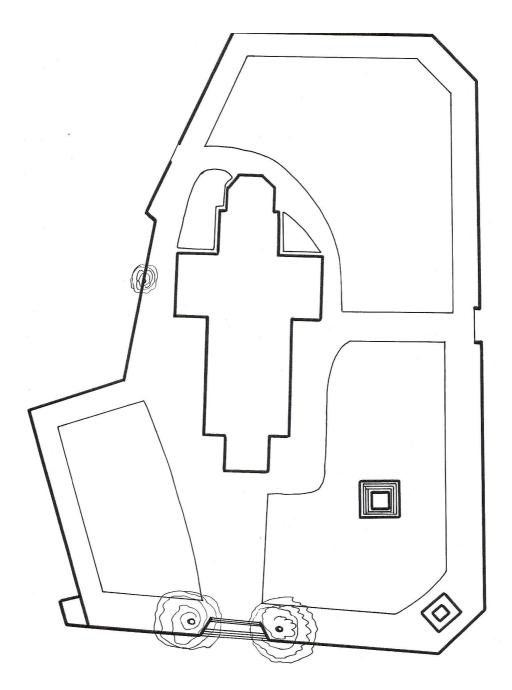
Le conseil municipal décide le 19 décembre 1920 d'implanter le monument aux morts de la grande guerre dans l'angle sud-ouest du cimetière, au croisement entre les routes de Tessy-Percy et de Montabot-Beaucoudrey. Le conseil municipal décide le 24 juin 1922 de réserver pour les concessions perpétuelles 20 m² soit l'équivalent de 7 fosses et les allées, en bordure de l'allée longeant l'église au nord-ouest. Le maire informe le conseil municipal qu'il a trouvé un acquéreur pour une somme de 12 francs du sapin situé dans le cimetière et qui avait été foudroyé au cours d'un orage l'année dernière. Le conseil considérant que l'arbre en question ne pouvant plus être d'aucune utilité, qu'au contraire il devient un danger pour les enfants de l'école des garçons et que de plus il pourrait tomber sur les monuments funéraires, décide de le vendre.

_

⁴ L'abbé Pierre Forest est installé desservant le 20 janvier 1844. Registre de fabrique en 300 J 334 aux archives départementales de la Manche.

⁵⁵ Registre des délibérations de la fabrique des archives diocésaines, conservés en 300 J 334 aux archives départementales.

⁶ Les 2/3 vont dans la caisse municipale et les 1/3 restant au bureau de bienfaisance.



L'église actuelle et le cimetière

Une concession perpétuelle, hors rang de 2 m², est consentie le 6 mai 1923, à titre d'hommage public, pour la sépulture du soldat Léon-Maurice Renard, mort pour la France à Mayence le 14 mars 1919.

Un conflit éclate entre la commune et le curé doyen de Percy, ce dernier menaçant la commune de la priver de prêtre à cause de l'enlèvement d'un abri le 2 juin 1929. Sa construction avait été décidée le 27 novembre 1927. Le conseil avait décidé que cet abri était inutile le 7 septembre 1928.

La construction d'un abri destiné au logement du gabarit et des outils du fossoyeur est décidée le 26 janvier 1930. Il sera édifié dans le jardin de l'école des garçons et adossé au préau, pour un montant de 637,50 francs. Le fossoyeur fauche le cimetière deux fois par an ; il garde l'herbe comme dédommagement de son travail ; il entretien les allées en bon état de propreté ; tel est le constat dressé par le conseil municipal le 6 août 1930. Des travaux bien faits selon la municipalité, et d'un montant de 791 francs, par monsieur Garnier, sont réceptionnés le 22 février 1931.

Il est décidé le 6 septembre 1933 de faire une portion de mur entre les barrières centrales et l'entrée de l'école, dans le cadre d'un marché de gré à gré. Le mur devra faire 1,80 mètre de hauteur sur 0,45 de largeur, ce qui représente 57 m³ de maçonnerie.

Soixante et onze mètres cinquante centimètres de mur sont réalisés en 1933 par Gustave Mauduit et Octave Ficet, deux ouvriers habitant la commune, pour une somme totale de 5447,87 francs. La réception des travaux est faite le 22 février 1934.

Le conseil municipal décide d'une concession perpétuelle à titre d'hommage public, pour le caporal Fernand Renouf, mort pour la France en 1940.

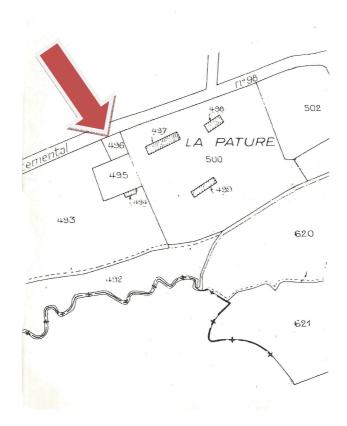
Le maréchal des logis Georges Bossard, mort pour la France en 1940, bénéficie d'une concession perpétuelle à titre d'hommage public, le 9 novembre 1947.

Une concession à titre d'hommage public est consentie le 4 mars 1948 pour la sépulture du soldat Charles Rouscelin, mort pour la France au cours de sa captivité en Allemagne, le 22 juillet 1944.

Exemples de sépultures :

16 janvier 1775 « le lundi 16 au dit an a été inhumé dans le cimetière de ce lieu le corps d'une fille naturelle née de ce jour de Marie-Françoise Herman, fille de Pierre, laboureur de cette paroisse, vivant dans la religion prétendue réformée, laquelle a été ondoyée, tant dans ses parties supérieurs que sur les parties inférieures par M^e Nicole, chirurgien, comme il parait sur le certificat en date de ce jour. Ladite inhumation faite en présence de M^e Jean Delausne, prêtre, de Jean Bossard, custos, et par nous vicaire soussigné. ⁸

M^e Delaune, prêtre, décède le 3 pluviose de l'an IV de la République. ⁹



Les protestants :

Cimetière de la Pâture :

C'est le seul cimetière protestant connu sur le territoire communal. Il n'y a aucun monument funéraire. L'état de section de la matrice cadastrale napoléonienne (1828) prouve que cette parcelle appartenait à la commune. Le conseil municipal a décidé le 28 juillet 2005, sur notre proposition, de prendre à sa charge l'entretien de cette parcelle. En effet cet enclos est l'une des pièces essentielles de la boucle, que nous avons créée, des

⁹ En conversion grégorienne : 23 janvier 1797.

⁷ La première délibération date du 25 juin 1933.

⁸ Abbé Renard, vicaire.

« chemins d'histoire protestante dans le canton de Percy ». Un décapage devrait permettre de localiser, avec précision, les sépultures et leur nombre et ainsi de s'assurer de l'ancienneté du site. A-t-il servi seulement à partir de 1844, où fut-il, comme c'est probable, affecté à cet usage dès 1789 ?

Histoire:

Acte de vente du 23 janvier 1789, étude de Maîtres Lebrun et Hébert, notaires du roi à Coutances. Fut présent Louis Costil, laboureur, fils de feu Isaac, de la paroisse de Montabot, y demeurant, lequel a vendu à la communauté des Protestants de ladite paroisse de Montabot, présente et acceptante par Jean-François Costil et François Herman, leurs députés, 4 perches de terre, non comprises les clôtures, joignant et butant au levant Jean-François Costil, au midi et au couchant, le vendeur et au septentrion, le chemin allant de l'église de Percy au bourg de Tessy, pour en faire son cimetière et lieu de sépulture, en conformité avec l'édit du roi de novembre 1787 et enregistré le 29 janvier 1788 concernant ceux qui ne font profession de la religion catholique. Le vendeur et sa famille auront droit de sépulture. 10

Une deuxième copie d'acte se présente ainsi : Par devant nous François-Laurent Lebrun et Jean-François Hébert conseiller du roi, notaires, gardes notes et gardes scels en la ville de Coutances et ressort soussigné je : l'an mil sept-cent-quatre-vingt-neuf, le 23 janvier audit Coutances, fut présent Louis Costil, laboureur, fils de feu Isaac de la paroisse de Montabot, y demeurant.

Lequel a par ces présentes avec les garanties de fait et de droit vendu à la communauté des protestants de ladite paroisse de Montabot, présente et acceptante, par Jean-François Costil et François-Herman, leurs députés ici présents.

Quatre perches de terre non compris les clôtures à prendre par mesure dans un petit circuit appartenant audit vendeur en la dite paroisse de Montabot, faisant les dites quatre perches joints et buts au levant Jean-François Costil, au midi et couchant, le vendeur, et au septentrion, le chemin allant de l'église de Percy au bourg de Tessy.

Ces dites quatre perches de terre partagées d'avec le surplus par une haie qu'il fera faire et planter de laquelle ainsi que des autres haies il aura la coupe de bois à perpétuité à la charge d'entretenir les dites haies et une barrière à fermer le dit fond en bon état.

Tel au surplus que le dit objet se consiste en qu'il appartient au dit vendeur déclaré tenu et relevant de la baronnie de Hambie envers laquelle ladite communauté de protestants acquittera à l'avenir les droits seigneuriaux tels qu'ils se trouveront dû à compter comme de ce jour qu'elle en entre en toute propriété, possession et jouissance pour par elle en faire son cimetière et lieu de sépulture ainsy qu'elle avisera bien en conformité de l'article vingt-sept de l'édit du roy donné à Versailles au mois de novembre mil sept-cent-quatre-vingt-sept, enregistré en parlement le vingt-neuf janvier mil sept-cent quatre-vingt-huit concernant ceux qui ne font profession de la religion catholique.

Le dit vendeur se réserve à toujours pour lui et ses successeurs l'herbe qui excroîtra sur les dites quatre perches de terre qu'il en fera faucher ou dépouiller par des moutons sans y pouvoir mettre aucuns autres bestiaux à pâturer.

La présente vente ainsi faite et consentie et en autre moyennant le prix et somme de cinquante livres, quittes en francs deniers allant audit vendeur auquel la dite somme a été à l'instant payée et délivrée en un acte obligatoire du fait des dits Jean-François Costil et François Herman et par luy pris pour argent comptant, duquel acte dont la non représentation en vaudra vente d'acquis, le dit vendeur s'est saisi tenu content et satisfait, par tant il a fondé et subrogé ladite communauté de protestants et son bien et place, droits, noms, raisons et actions pour la propriété, possession et jouissance, des dites quatre perches de terre dans lesquelles il aura, lui et sa famille, son droit de sépulture comme les autres membres de la dite communauté, sans être tenu à aucune pétition, ni contribution du prix des présents.

Tous les droits du présent ainsi que le Treizième, s'il est dû et demandé seront acquittés par la dite communauté des protestants.

D'avis du tout les dites parties sont convenues et demeurées d'accord, promettant, obligeant et faire et passé audit Coutances et (étude) après-midi, et ont les parties signé avec nous, des notaires, après lecture faite.

Sur la minute ont signés : L Costil, J F Costil, F Herman, Lebrun et Hébert, notaires avec paraphes au-dessus des dates, signatures () contrôlé à Coutances le vingt-quatre janvier mil sept-cent quatre-vingt-neuf, reçu quinze sols et envoyé à Hambie pour le centième denier, s'il y a lieu, dans le temps des règlements. Signé : Charpentier.

¹⁰ Archives notariales de Coutances conservées aux archives départementales de la Manche : 5 E2740 folios 60-61

Un autre document précise qu'une parcelle, appartenant à Monsieur Sorel et mademoiselle de La Paillière, fut acquise au village de la Pâture pour y recevoir les sépultures des Protestants désireux d'être ensevelis en un lieu spécifique. L'état de section de la matrice cadastral, réalisé en 1828, révèle la parcelle appartenant à la commune. La parcelle est ensuite cadastrée sous le n° 496.

L'état de section de la matrice cadastral, réalisé en 1828, révèle la parcelle appartenant à la commune. La parcelle est ensuite cadastrée sous le n° 496.

Cet enclos a été attribué à l'association cultuelle en 1906 (JO du 6 juin 1909, n°151). D'une surface de 3,46 ares, il est désormais cadastré sous la référence : ZN 3.



Monuments funéraires du cimetière communal :

Carré sud-ouest :

- -Monument à haute croix de marbre blanc illustrée de trois fleurs à six pétales, tombeau de granit. Epitaphes : famille Lefrançois-Lemazurier / D Lefrançois 1895-1944 / A Lemasurier 1893-1960 / ici repose / Marie / Lemasurier / décédée le 26 / décembre 1916 / dans sa 18^e année / regrets éternels / Odile Lefrançois / 8 8bre-12 Xbre 1930.
- -Croix de fonte ajourée, petite croix intégrée, rayons lumineux, couronne d'épines, ange ayant un genou en terre aux mains jointes, nuée à la base, quatre petites croix, anonyme.
- -Croix de fonte, arbre de vie, brelage cordon torsadé, typhas sur tige, lianes de lierre et de roses. Plaque de tôle émaillée. Epitaphe : ici repose / Joseph Bourdon / né le 13 août 1884 / décédé le 14 mai 1949...
- -Haute croix de marbre (ou calcaire). Epitaphe : ici repose / Emile Richer / instituteur / 1885-1911 / de profundis.
- -Croix de fonte ajourée, couronne de roses, immortelles, guirlandes de roses et d'immortelles, volubilis, AM (ave maria). Plaque : ici repose le corps / de / Virginie Lemarie / veuve Renouf / décédée le 5 avril 1910 / dans sa 79^e année / de profundis. Signée : Cochard, Percy. Deuxième plaque : ici repose / Victorine Re/ veuve Aimé Bossard / décédée le 21...19(25) dans sa 85^e année / de profundis.
- -Croix de fonte brisée, ajourée. Plaque : ici repose le corps de / Mme Gustave Mauduit / née Blanche Ozanne / décédée le 26 juin 1946 / dans sa 42^e année / de profundis.
- -Croix de fonte, petit modèle, arbre de vie, couronne de roses et de chrysanthèmes, lianes de roses et de chrysanthèmes, vierge appliquée. Plaque de tôle émaillée : ici reposent Pierre Leclerc / 8 septembre 1881-21 juin 1947 / et son épouse / Elise Gendrin / 20 juin 1892-30 octobre 1961 / regrets.
- -Monument à haute croix fleurdelisée, granit bouchardé et poli. Epitaphe : Angèle Folliot / 1901-1909 / Albert Folliot 1875-1936 / Marie Laville / 1874-1943. Plaque de marbre blanc ornée d'une croix illustré d'une pensée, trois petites croix et deux épis de blé : de profundis.

- -Médaillon entreprise : monuments / et articles funéraires / caveaux de famille / A Mauduit / marbrier / Percy (Manche).
- -Monument, haute croix fleurdelisée, marbre blanc ou calcaire, illustrée d'une pensée, cantonnière sur stèle, tombeau de granit. Epitaphe : Emile Lebouvier / 1865-1932 / Maria Enguehard / 1877-1946 / de profundis.
- -Tombeau bas, croix en relief à plat, granit. Epitaphe : Louis-Auguste Costil / 7 mai 1829-23 juin 1908 / Louis-Léon Costil / 29 mai 1901-7 Xbre 1908.
- -Monument, haute croix à pointes, ciment armé. Epitaphe : Leblastier.../ Joseph Bourdon / 1879-1941.
- -Plaque de fonte d'aluminium, façon parchemin. Epitaphe : ici repose / Léa Denis Vve E. Masse / née le 10 décembre 1887 / décédée le 22 avril 1941 / de profundis.
- -Croix de fonte ajourée, quatre angelots, le bon pasteur, boules de pin, pots à feu, deux saintes femmes portant des couronnes. Plaque de cuivre : ici repose le corps de / Marie / Désirée Lebrun épouse / de Arsène Lebouvier dé / cédée le 27 septembre 1874 à l'âge / de 34 ans / priez Dieu pour elle / souvenir de son époux et de / ses enfants / signée : Mainier à Tessy. Deuxième plaque en tôle émaillée : François Arsène Lebouvier / 1828-1914 / Mme Marie-Armandine Lebouvier / 1868-1946.
- -Monument, grand tombeau, haute croix fleurdelisée. Epitaphe : famille / Lenoble / de profundis / B Lenoble / 1799-1862 / M Bossard / son épouse / 1818-1902 / C Lenoble / 1844-1873 / Ase Lenoble / 1839-1915 / A Lenoble / 1846-1906 / M Lenoble / 1854-1915.
- -Tombeau bas, granit, illustré d'un calice en creux. Epitaphe : M l'abbé Ernest Mesnage / chapelain épiscopal 1879-1957 / curé de Montabot 1929-1957. 11
- -Plaque de fonte d'aluminium, façon parchemin. Epitaphe : ici repose / Edouard Masset / né le 21 février 1890 / décédé le 10 mars 1941 / de profundis.
- -Stèle de granit bouchardé, croix à pointes. Epitaphe : madame / Jules Lebouvier / née Stéphanie Villain / 1842-1907.

Monument, granit bouchardé, sépulture / de la / famille / Bossard. Epitaphes: V Legoupil / épouse de / LJ Bossard / décédée le / 19 mai 1853 / LJ Bossard / ex maire de Montabot / décédé le 18 juin 1858 / âgé de 80 ans / Azeline / Bossard / décédée le 29 Xbre 1871 / âgée de 16 ans / RI Murie / épouse de / BL Bossard / décédée le 15 mars 1895 / âgée de 63 ans / RC Bossard / maire de Montabot / décédé le 23 avril 1895 / âgé de 73 ans / Louise Bossard / épouse de / Th Harel / décédée le 16 février 1934 / âgée de 79 ans / Charles Morel / 1905-1987 / Geneviève Morel / 1902-1989 / Charles Morel notaire / décédé à Villedieu le 16 juillet 1932 / âgé de 65 ans / Mathilde Harel / épouse de Léon Morel / décédée le 3 mai 1955 / âgée de ...ans.

- -Croix de fonte, arbre de vie, brelage cordon torsadé, épis de blé et typhas sur tiges, lianes de lierre, baies et feuilles, roses sur tige, fleurettes indéterminées, Christ appliqué. Epitaphe : Edouard Costil 16 août.
- -Tombeau, granit bouchardé, croix en relief à plat. Epitaphe : JB Prével / né en 1840 / décédé curé de / Montabot en $1906.^{12}$

Près de la croix :

Pres de la croix :

- -Tombeau, granit, calice en creux. Epitaphe : ci git / Pierre Forest / né à Saint-Vigor / décédé curé de Montabot / le 27 Xbre 1876 / saint prêtre-zélé pasteur / concession perpétuelle. ¹³
- -Croix de fonte, arbre de vie, lianes de houx et de lys. Plaque tôle émaillée en forme de cœur et d'une croix sommitale. Epitaphe : ici repose Mr l'abbé Hennequin / décédé le 18 août (1915) dans sa 77^e année / de profundis /signé : Rivière Villedieu / Christ appliqué tombé.
- -Tombeau horizontal, granit bouchardé, croix en relief. Epitaphe : JR Prével / né en 1840) décédé curé de / Montabot en 1906.
- -Tombeau, granit poli. Epitaphe: abbé Louis Cotentin / 1922-1995 / curé de Montabot / 1968-1995.

¹¹ Plaque fixée dans l'église : jubilé pastoral / de M l'abbé Mesnage / curé de Montabot 1929-1954 / offrande des paroissiens.

¹² Le corps de l'abbé Jean-Baptiste Prével, curé de cette paroisse, fils de feu Jean-Baptiste et de feue Charlotte Lepetit, décédé à Montabot le 13 avril, a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse par, nous doyen de Percy, en présence de MM les curés de Hambye, Montbray, Chevry, Villebaudon, La Haye-Bellefond, Beaucoudrey, et dun grand nombre de paroissiens, le 17 avril 1906 (RC).

¹³ Inhumation le 24 décembre 1876 de l'abbé Pierre Forest, né à saint-Vigor-des-Monts, fils de feu Pierre-Thomas et de feue Marie-Jeanne Mauger, par Lelandais, curé doyen de Percy, en présence des curés de Beslon, La Colombe, Margueray et de M Hurel dit La Fourrière et de la population entière de Montabot, par sa présence a voulu donner à son vénéré pasteur ce dernier gage de son regret et de son estime. Il y avait près de 45 ans que M / Azeline / Lemasurier / Forest était curé à Montabot, où il laisse, avec de vifs regrets, un souvenir de piété et de sainteté qui restera toujours dans le cœur de ceux qui l'ont connu (RC).

- -Tombeau, granit poli. Epitaphe : Georges Hervy / 1912-1989 / Marie-Antoinette Lefèvre / 1921-1995 / maire de Montabot 1959-1989.
- -Croix de fonte, arbre de vie, épis de blé, typhas, roses sur tiges, lianes de lierre, Christ appliqué, peinte couleur argent. Epitaphe : Archange Perron / décédé le / 6 juin 1938.
- -Croix de fonte, arbre de vie, lys sur tige, lianes de lierre (feuilles et baies), brelage cordon torsadé, Christ appliqué (yeux levés au ciel). Epitaphe : ici reposent / Eugène Lebouvier / 1884-1939 / et de son épouse / Berthe Lemazurier / 1883-1969 / regrets.
- -Objet : croix ronde de zinc, façon Napoléon III, cabochons, sans perles.
- -Plaque de fonte d'aluminium en forme de parchemin. Epitaphe : ici repose / Marie Amiot / femme Legagneur / décédée le 23 mai 1939 / dans sa 48^e année / priez pour elle (magnifique bruyère).
- -Haute croix fleurdelisée, granit poli et bouchardé. Epitaphe : Victorine Hennequin / veuve Blouet / 1862-1959 / Marie Blouet / veuve Rogerie / 1890-1956 / de profundis.
- -Croix à pointes, granit. Epitaphe : Victor Bossard / décédé dans sa / 72^e année. Magnifique Rhododendron.
- -Croix à pointes, granit. Epitaphe : Victoire / Le Bouvier / 1829-1903.
- -croix de fonte ajourée, sacré cœur de jésus, AM, St Pierre (clefs) et St Paul (épée), deux croix dans oculi, pot de fleurs sommital, acanthes, boules de pin, calice, hostie rayonnante, grappes de raisins, volubilis.
- -Croix de fonte, arbre de vie, brelage cordon torsadé, typhas sur tige, lianes de roses, Christ appliqué (tête inclinée vers le bas). Epitaphe : Georges Grente / 1900-1935 / et son épouse / née Rouxelin / 1901-1970.
- -Stèle brisée. Epitaphe : à la mémoire de / Céneric-Auguste / Lelandais / conseiller municipal / décédé le 3 mars 1899 / dans sa ... / de profundis / souvenir de son épouse.
- -Monument, haute croix trilobée, granit bouchardé et poli. Epitaphe : Adrienne Delaunay / 1911-1936 / Eugène Delaunay / 1876-1939 / Argentine Letouzé / son épouse / 1873-1938 / regrets éternels.

Carré sud-est:

-Tombeau, grille de concession fonte, torches enflammées retournées, sablier ailé, pots à feu, sarcophage granit bouchardé, croix en relief. Epitaphe : à la mémoire / de / Jean Martin / né à Sept-Frères / décédé à Montabot le 21 avril 1892 / âgé de 75 ans / Pater-Ave — à la mémoire de / Victoire Lesouef / son épouse / née à Quibou / décédée à Montabot / le 14 février 1895 / âgée de 61 ans.

Monument, haute croix demi-ronde, granit poli et bouchardé, croix en relief. Epitaphe : Mme Bessin / née Blouet / 1865-1932 / Mr C Bessin / 1861-1935 / Mme Bessin / née Isabel / 1896-1966 / Mr Bessin / 1893-1973 / de profundis / familles Bessin-Blouet.

-Haute croix fleurdelisée sur dé, enroulements, crosses, Chrisme (XP), crochets, néogothique, granit. Objet : croix à cabochons, sans perles, de style Napoléon III. Epitaphe : Jean-Pierre Bigot / 23 octobre 1794 / 12 décembre 1868 / Pierre-Basilide Bigot / 12 juin 1834 / 14 mai 1905 / Pierre-Alcime Bigot / instituteur retraité / 1856-1934 / de profundis. ¹⁴Une plaque de laiton conserve cette épitaphe : ici repose le corps de / Arsène Bigot / né à Montabot conseiller / municipal de cette commune / décédé le 29 mars 1879 / à l'âge de 57 ans / regretté de toute sa famille / priez Dieu pour lui. La plaque est signée : Gérard Md de Croix à Villedieu. ¹⁵

-Croix de fonte, arbre de vie, blé, typhas, roses sur tiges, lianes de lierre (feuilles et baies), vierge appliquée. Pavés de terre cuite signés Guitton-Lefrançois / Le Tronquay-Noron Calvados. Epitaphe : ici repose le corps d'Elisa Niobet / veuve Laurent Bourdon / décédée le 6 octobre 1933 / dans sa 78^e année.

-Monument, haute croix, béton armé, clôture en dents de scie, petites croix aux angles. Epitaphe : Mme Fains / née A Bossard / 21 mai 1862 – Xbre 1933 / Mr François Fains / 24 juillet 1862-10bre 1936.

-Croix de fonte plate, chaîne brisée, marronniers, immortelles, iris, houx, Christ appliqué. Pavés de terre cuite. Objet : croix style Napoléon III, cabochons, perles. Plaque tôle émaillée. Epitaphe : Auguste (Lebouvier) décédé le 12 janvier 1934, dans sa...

--Deux monuments identiques, hautes croix nimbées. Epitaphes : ici repose / le corps de / Félicité-Victoire / Papillon / née à Maupertuis / épouse de / Arsène-Auguste Sevaux / décédée à Montabot / le 21 janvier 1893 / âgée de 70 ans / priez pour elle (épitaphe gravée en relief). Plaque de marbre blanc : ici / repose le corps / de / Arsène-auguste / Sevaux / décédé adjoint / au maire de Montabot / le 6 février 1900 / dans sa 78^e année. Signé : Legorgeu / Vire.

-Stèle de marbre blanc (ou calcaire). Epitaphe : ici repose / Rosalie Gendrin / épouse / de Désiré Legablier / décédé le 4 juin / 1892 / dans sa 68^e année / de profundis / souvenir / de son époux / et de ses enfants.

.

¹⁴ Donateur d'un des panneaux de la maîtresse vitre du chœur « don des familles Bourdon et Hinet en souvenir de O et A Hinet à ma famille PA Bigot instituteur retraité.

¹⁵ Marchand de croix.

- -Croix de fonte, arbre de vie, brelage cordon torsadé, tiges de blé, roses, typhas, épis brisés, lianes de lierre, Christ appliqué, anonyme.
- -Croix de fonte ajourée, croix intégrée, rayons lumineux, trois gerbes de-trois épis de blé aux extrémités, ange, colonne torsadée, lierre, Christ appliqué.
- -Haute croix trilobée, marbre ou calcaire, sainte Face enchâssée. Epitaphe : Albert Godard / 1885-1920 / Azeline / Lemasurier / 1873-1961 / de profundis.
- -Haute croix à pointes, marbre ou calcaire, pensée. Epitaphe : Louis Godard / 1811-1892 / Jules Godard / son fils / 1851-1913 (19) / regrets.
- -croix de fonte octogonale, faces alternées, lisses ou garnies de tanaisies, brelage plat, lianes de vigne, chrysanthèmes, marguerites sur tiges, couronne de tanaisies, Christ appliqué. Epitaphe : Angèle Lebouvier / 1888-1981.
- -Croix de fonte, ajourée, malheureusement brisée, chrysanthèmes, croix intégrée, Christ appliqué, lierre, capsule de pavot. Epitaphes : ici repose le corps de / Marie Lebouvier / veuve d'Emile / Lebouvier / décédée le 17 8bre 1928 / dans sa 75^e année / de profundis / signée : Savary Percy. 2^e : ici repose le corps de / Emile Lebouvier / époux de Marie Lebouvier / décédé le 8 7bre 1927 / dans sa 71^e année / de profundis / signée : Savary Percy.
- 6Croix de fonte, ajourée, brisée, croix aux rayons intégrée, Christ appliqué, deux anges, n° de fabrication 131. Anonyme.
- -Croix de fonte, petit modèle sur haute stèle de granit, petit ange agenouillé, Christ en croix, rayons intégrés, peinte argent, lierre aux extrémités, torche enflammée retournée.
- -Croix de fonte, arbre de vie, enroulements de lys, houx sur tige, très grand Christ appliqué. Plaque de tôle émaillée : ici reposent les corps de / Jules Renouf / décédé le 30 octobre 1915 dans sa 44^e année / et de son épouse / Maria Mariette / décédée le 15 août 1944 dans sa 77^e année.
- -croix de fonte arbre de vie, tige de blé et typhas, roses, brelage cordon, lianes de lierre (feuilles et baies), peinte en noir, endommagée. Epitaphe : Victor Perron / décédé en / 1957.
- -croix de fonte plate, à pointes, épis de blé, marguerite, immortelles, Christ appliqué, sépulture enfant.

Carré nord-est:

-objet : piéta fonte, fragment de croix.

Carré nord-ouest :

- -croix de fonte, brisée, ajourée, calice, hostie, croix à triple branche, missel, palme, rayons lumineux sur fond de nuées, ange : un genou en terre, main contre la tête et de l'autre montrant la sépulture. Epitaphe sur plaque fonte d'aluminium isolée : ici repose le corps de / Pascal Delaune / décédé le 5 mars 1926 / à l'âge de 58 ans / de profundis / Savary Percy.
- -croix de fonte plate, marronnier, immortelles, chaîne brisée, Christ appliqué, iris, anonyme.
- Croix de fonte ajourée, épis de blé, typhas aux extrémités, croix intégrée, Christ appliqué, deux anges.
- -tombeau bas, granit bouchardé, petite clôture de fonte, immortelles, pots à feu, croix en relief. Epitaphe : à la mémoire de / Henriette Rault / de P. Delaune / née à Montabot / décédée / le 5 / 9bre 1890 / âgée de 75 ans / priez Dieu pour elle.
- -croix de fonte, arbre de vie, petit modèle, Christ appliqué, coin enfoncé, lianes de lierre, anonyme.
- -Deux stèles, marbre blanc, à l'intérieur d'une clôture de concession, croix sommitale, pots à feu. Epitaphes : ici repose / Pierre-François Guérin / époux de / Marie Leherpeur / né à Montabot / et y décédé / le 8 9bre 1893 / à l'âge de 68 ans / de profundis ici repose / Marie / Leherpeur / épouse de / Pierre-François Guérin / décédée le 14 mai 1889 / dans sa 61^e année / de profundis.
- -tombeau bas, granit bouchardé. Epitaphe : ici repose / Eugène-Désiré / Leclerc / décédé le 27 novembre / 1864-1889 / dans sa 25^e année / Henriette-Marguerite / Leclerc / née Henry / décédé le 18 juillet / 1890-1912 / dans sa 22^e année / de profundis / Georges Leclerc / 1889-1981 / Leclerc Alice, née Cucu / 1901-1961.
- -croix de fonte brisée, ajourée, vierge, anonyme.
- Croix de fonte, arbre de vie, épis de blé, typhas, roses, brelage cordon, lianes de lierre, vierge appliquée tombée. Plaque de fonte d'aluminium : ici repose le corps de / Marie / Lebargy / Vve Leblastier / décédée le 22 mars 1925 / dans sa 79^e année / priez Dieu pour elle.
- -plaque de fonte d'aluminium isolée : ici repose le corps de / Léa Lebouvier / épouse de Henri / Mesnildrey / décédée le 7 Xbre 1925 / dans sa 45^e année / de profundis / signée : Savary-Percy.
- -haute croix sur stèle, marbre blanc, phylactère « regrets ». Epitaphe : ici / repose / dans la paix de Dieu / Albert Hinet / 1896-1924.

- -croix de fonte, arbre de vie, lianes de chrysanthèmes, volubilis, Christ appliqué. Epitaphe : ici repose le corps de / Maria Lebouvier / femme Renard / décédée à l'âge de 62 ans / de profundis.
- -croix de fonte, arbre de vie, blé, typhas sur tiges, roses, brelage cordon, Christ appliqué détaché. Plaque de fonte d'aluminium : à la mémoire de / Marie-Louise / Regnault / Vve Joseph Mariette / décédée le 16 mai 1924 / dans sa 75^e année / de profundis.
- -croix de fonte, plate, lianes de roses et de lys, Christ appliqué. Plaque de fonte d'aluminium : ici reposent / Sale Lemazurier / 1859-1925 / Pélagie Costil / son épouse / 1871-1924 / de profundis.
- -croix de fonte, arbre de vie, brelage cordon, lianes de lierre, typhas sur tige.
- -haute croix sur stèle, marbre blanc. Epitaphe : ici repose / Léon Renard / mort pour la France / le 14 mars 1919 / à l'âge de 37 ans / rapporté de Mayence / croix de guerre avec 3 citations / de profundis.
- -tombeau, haute croix de granit bouchardé, cœur dans le nœud du croisillon. Epitaphe : Casimir / Rohée / 1869-1922 / Marceline / Bessin / son épouse / 1871-1923 / regrets éternels. Clôture de fonte avec chaîne et 6 torches enflammées. Signé : E. Simier / entrepreneur / St-Sever-Calvados.
- -croix sur stèle, marbre, petite croix dans un quadrilobe. Epitaphe: Casimir / Richer / 1857-1921.
- -tombeau, haute croix fleurdelisée, pensée au nœud du croisillon, granit bouchardé et poli. Epitaphe : Joseph Lepage / 1880-1922 / Louise Hérel / son épouse / 1883-1945 / de profundis.
- -croix de fonte, brisée, plate, lys et roses sur tiges, lianes de roses, Christ appliqué. Plaque de fonte d'aluminium : ici repose le corps de / Albert Lemazurier / décédé / le 4 avril 1920 / dans sa 61^e année / de profundis / Savary-Percy.

Le monument aux morts :

Le marché est conclu avec Peschet-Fortin, granitier de Saint-Sever, le 29 mai 1921, pour un montant de 5000 francs.

Il manque 826,05 francs, le 17 juillet 1921, pour clôturer le coût du monument.

La réunion du conseil municipal de Montabot en date du 27 juin 1919 permet aux conseillers municipaux de délibérer et de voter à l'unanimité, l'érection d'un monument, souvenir aux soldats de Montabot, morts pour la France pendant la grande guerre. Il inscrit à cet effet au budget additionnel de 1919 la somme de 573 francs. Le reste sera fourni, s'il y a lieu, par une souscription. Celle-ci est immédiatement ouverte le 26 février 1920. Chaque membre du conseil municipal est directement mis à contribution par une cotisation de 50 francs, somme qui est directement versée à monsieur le maire. Il y eu deux listes de souscription, en décembre 1921, rapportant en tout la somme de 4582 francs. ¹⁶

La municipalité décide le 19 décembre 1920 de placer le monument aux morts de la guerre dans l'angle du cimetière formé par la route de Tessy à Percy et la route de Montabot à Beaucoudrey. Il décide également ce même jour d'honorer la mémoire des 108 membres de l'enseignement public du département de la Manche, morts au champ d'honneur, et plus particulièrement le souvenir de monsieur Chapelle instituteur public à Montabot, mort glorieusement pour la France à Nieuport en Belgique. Il accorde 25 francs de subvention pour l'érection du monument qui sera prochainement élevé à l'école normale des instituteurs à Saint-Lô.

Les 29 membres du comité du monument aux morts sont convoqués le 13 mars 1921. ¹⁷Ils se recueillent en mémoire de monsieur Octave Hinet, adjoint au maire, décédé le 7 décembre 1918 et délibèrent, d'après le vœu émit par sa veuve, tendant à ce que le nom de son mari soit inscrit sur le monument. Ils évoquent aussi le cas de monsieur Joseph Lemazurier, mort au champ d'honneur, dont la veuve habite Montabot. Le marché est adopté le 29 mai 1921. Le maire expose que le marché de parole fait avec monsieur Peschet-Fortin, fournisseur du monument aux morts ne suffit pas. Le Préfet demande un marché écrit. Le voici tel qu'il est retranscrit sur la délibération « Entre les soussignés monsieur Peschet-Fortin, entrepreneur de monuments funéraires, domicilié à Saint-Sever (Calvados) et monsieur Fains Joseph, maire de la commune de Montabot, agissant au nom du conseil municipal, il a été convenu ce qui suit : monsieur Peschet-Fortin s'engage à fournir à la commune de Montabot un monument destiné à commémorer le souvenir des morts de la guerre. Le monument sera en granit de Vire, selon dessin, à la mémoire des morts pour la France de Montabot. Le monument coûtera, posé, transport non compris, la somme de cinq mille francs. Les trois faces du dé seront polies et les noms des morts seront gravés en lettres creuses et dorées moyennant 2,65 francs la lettre. Les grandes lettres coûteront 5 francs et les lettres moyennes : 3,50 francs. L'entrepreneur s'engage à se conformer au règlement préfectoral du 30 novembre 1905, sur les travaux communaux. Fait à Montabot le 29 mai 1921.

¹⁶ Les listes de souscripteurs figurent en fin de registre des délibérations du conseil municipal.

¹⁷ Il se compose de : Joseph Fains, maire ; Almire Grente, adjoint ; Albert Mauduit ; Hippolyte Bossard ; Albert Folliot ; Louis Lafosse ; Eugène Leconte ; Albert Leroussel ; le curé Auvray ; l'instituteur Lepelletier. Les absents à cette réunion sont : Ambroise Dupont ; Constant Gautier ; Casimir Richer ; Joseph Bourdon.

Le conseil municipal considère le 27 juillet 1921 que la souscription recueillie, en vue de l'érection du monument aux morts, est insuffisante puisqu'il manque 826,05 francs. Il décide de prélever cette somme sur l'article 32 du budget et prie monsieur le Préfet de bien vouloir autoriser le virement des fonds nécessaires. Une concession perpétuelle, hors rang, à titre d'hommage public au soldat Léon, Maurice Renard, mort pour la France, est accordée le 6 mai 1923, aux parents pour la sépulture de leur fils, soldat du 121^e régiment d'infanterie, mort pour la France à Mayence le 14 mars 1919. ¹⁸

Liste arrêtée de 29 soldats devant figurer sur le monument aux morts : 19

Lebeurrier Albert, Louis; Ficet François, Joseph; Saffray Pierre; Renouf Léon, François; Huillot Albert, Jules; Renouf Albert, Armand; Benoist Louis, Eugène; Lebouvier Albert, René; Canuet Paul; Lebouvier Louis, Albert; Dupont Louis, Casimir, Emile; Asselot François, Léon, Paul; Allain Albert, Louis; Bessin Georges, Gustave; Loslier Pierre, Victor; Delaune Georges; Chapelle Frédérique, Auguste; Lemasurier Archange, Georges, Aimé; Daguet Désiré, Georges; Bossard Allyre, Alexis; Houssin Alexandre, Edmond; Rogerie Auguste, Emile; Renard Léon; Enguehard Jules, Eugène; Hinet octave; Lemazurier Joseph, Victor; Renouf Emile, Jules; Leneveu Léon, Albert; Burnouf Maximilien, Eugène.²⁰

Le monument aux morts :

Il se décompose en six éléments de granit : une base en quatre pièces sur laquelle repose un socle, lui-même servant d'appui au dé. Une tablette saillante sert à son tour d'appui à l'obélisque illustré d'une croix en relief et surmonté d'une croix de guerre. Une palme est fixée à l'obélisque. Elle porte gravée l'indication du $10^{\text{ème}}$ anniversaire.

La face nord-ouest du dé porte les 27 noms de soldats : Chapelle F, Lemazurier A, Daguet D, Bossard A, Houssin A, Rogerie A, Renard L, Enguehard J, Burnouf M, Rogerie E. La face sud-ouest : Lebeurier A, Ficet F, Saffray P, Renouf A, Benoist L, Lebouvier A, Hinet O, Lemazurier J. La face sud-est : Canuet P, Lebouvier L, Dupont L, Asselot F, Allain A, Bessin G, Loslier P, Delaune E, Leneveu L. ²¹

Tableau analytique à partir de l'état civil communal :

Noms,	Inscrit sur	Liste du	Informations
prénoms	monument	comité	
Allain Albert,	oui	oui	Mort à Roclincourt (Pas de Calais) le 16 juin 1915
Louis (ou			
Louis, Albert)			
Allain Louis,	non	non	Mort le 8 août 1917
Albert			
Asselot	oui	oui	161 ^e RT, tué à l'ennemi, corps découvert à l'assainissement du
François, Léon,			champ de bataille le 10 octobre 1915 (transcription du 8 novembre
Paul			1916)
Benoist Louis,	oui	oui	26 février 1917
Eugène			
Bessin	oui	oui	106 ^e RI, mort à Damloup (Marne) 3 septembre 1916, inhumation
Georges,			non faite en raison de la violence du bombardement
Gustave			
Bossard Allyre,	oui	oui	136 ^e RI, prisonnier de guerre, mort au lazaret de réserve n° 4
Alexis			(Trèves) le 29 août 1918
Burnouf	oui	oui	14/12/1894, Hambye, 25/05/1915
Maximilien,			
Eugène			
Canuet Paul	oui	oui	Mort à Tourbe (Marne) le 15 juin 1915
Chapelle	oui	oui	23 avril 1917
Frédéric,			
Auguste			

¹⁸ Les parents, monsieur et madame Victor Renard étaient cultivateurs à Montabot

¹⁹ Liste arrêtée le 13 mars 1921 par le conseil municipal et le comité du monument aux morts de Montabot.

²⁰ Les membres de l'ACJF morts au champ d'honneur : Georges Bessin, Georges Delaune, Albert Lebouvier.

²¹ Ne figurent pas sur le monument par opposition à la liste municipale : Huillot Albert, Jules et Daguet Désiré, Georges.

Daguet Désiré,	oui	oui	19 avril 1918
Georges			
Delaune E	oui		
Delaune	non	oui	
Georges			ACJF
Dupont Louis,	oui	oui	23/08/1887, Fervaches
Casimir, Emile			07/09/1914
Enguehard	oui	oui	
Jules, Eugène			
Ficet François,	oui	oui	80 ^e RT, mort à Bixschode (Belgique) le 31 octobre 1914,
Joseph			transcription le 29 juillet 1917
Hinet Octave	oui	oui	
Houssin	oui	oui	2 ^e RI, mort à l'hôpital militaire Broussais de Doulon (Nantes) le 24
Alexandre,			octobre 1918
Edouard (ou			
Edmond)			
Huillot Albert,	non	oui	8 novembre 1917
Jules (ou Jules,			
Albert)			
Lebeurier	oui	oui	136 ^e RI, mort à Tilloy (Pas de Calais) le 4 octobre 1914
Albert, Louis			
Lebouvier	oui	oui	47 ^e RI, mort à Fosseux (ambulance n° 7) le 9 juin 1915
Albert, René			
Lebouvier	oui	oui	272 ^e RI, mort à Bois-Haut (Meuse) le 18 juillet 1915, transcription le
Louis, Albert			22 juillet 1917
Lemasurier	oui	oui	336 ^e RI, disparu le 30 août 1914 à Tourteron (Ardennes) inhumé à
Archange,			Jonval-Ardennes (transcription le 24 avril 1920)
Georges, Aimé			
Lemazurier	oui	oui	
Joseph, Victor			
Leneveu Léon,	oui	oui	31 ^e RIC, disparu le 7 septembre 1914 à Maubeuge
Albert			
Letouzey	non	non	136 ^e RI, mort à Roclincourt le 17 juin 1915 (transcription le 23 7bre
Albert, Paul			1921)
Loslier Pierre,	oui	oui	25/07/1889, Montabot
Victor			25/07/1916
Renard Léon	oui	oui	19/11/1882, Gouvets
	_		14/03/1919
Renouf Albert,	oui	oui	14/06/1892
Armand			
Renouf Emile,	non	oui	136 ^e RI, 1 ^{er} RIC, mort à Souain le 25 septembre 1915
Jules			40/00/4000
Renouf Léon,	non	oui	18/08/1893
François			Saint-Vigor-des-Monts
			22/08/1914
Rogerie	oui	oui	30/09/1883, Tessy-sur-Vire, 10/01/1919
Auguste, Emile			20 /05 /4000 D
Rogerie E	oui	non	30/05/1888, Percy
Coffee			06/10/1914
Saffray P	oui	oui	N() 0 20 1 1 1 1/1 1/1 1/1 1/1 1/1 1/1 1/1 1/1
Saffray Pierre,	non	non	Né à Campeaux, 38 ans, boulanger débitant, mort au village de la
François	1		motte à Montabot

Rites:

Le bureau des marguilliers étant assemblé le 30 octobre 1824, il a été arrêté que quand on ferait l'inhumation de quelqu'un ; si la famille demandait qu'en portât la croix argentée à la maison du défunt, elle paierait 3 francs

au bénéfice de la fabrique ; il a été pareillement arrêté que si on ne portait cette croix que dans le cimetière et à chaque service dans l'église, on ne paierait qu'un franc et 10 sous ; enfin la famille paierait 10 sous pour chaque prêtre étranger présent si on demandait les chapes.



Cliché : archives départementales de la Manche

Auteur : Jacky Brionne
Juillet 2009
Association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine
en val de Sienne.